

# LE MARAÎCHAGE MARCHAND DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE : UNE NOUVELLE FORME D'AGRICULTURE URBAINE LOIN DE LA VILLE ?

**Audrey Fromageot**

UMR Metafort

audrey.fromageot@laposte.net

À la charnière des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, l'essor des cultures vivrières pour des marchés urbains en pleine expansion constitue une des mutations majeures du monde rural ouest-africain. L'intensification des relations villes-campagnes profite fréquemment aux espaces ruraux proches des villes. Les campagnes les plus dynamiques sont aussi les plus urbanisées, à l'exemple des ceintures maraîchères des métropoles africaines. Ces spécialisations agricoles sous influence urbaine ne se limitent pourtant pas aux espaces périurbains comme le prouve la géographie du maraîchage au nord de la Côte d'Ivoire.

En effet, depuis les années 1990, la production pendant la saison sèche de légumes frais à destination des villes de la côte ivoirienne s'est diffusée dans les savanes sénoufo à la frontière ivoiro-burkinabée. Cette spécialisation régionale est inattendue compte tenu de la fragilité des légumes destinés en partie aux consommateurs abidjanais situés à plus de 400 km des lieux de production. Le maraîchage marchand du nord de la Côte d'Ivoire offre donc l'image paradoxale d'une agriculture de type périurbain loin de la ville. Une analyse fine des acteurs et de leurs pratiques circulatoires révèle néanmoins combien ce paradoxe n'est qu'apparent.

L'article restitue partiellement les résultats d'un doctorat mené au sein de l'UMR PRODIG en partenariat avec le programme de recherches Petits Barages du centre IRD de Bouaké en Côte-d'Ivoire<sup>1</sup> (FROMAGEOT, 2003). La recherche s'appuie sur l'analyse d'une base de données recueillies de façon privilégiée auprès des acteurs du maraîchage, producteurs et commerçants pour la saison 1999-2000. L'échelle locale privilégiée lors des enquêtes articule trois niveaux d'observation : celui de 534 maraîchers, de leurs 285 familles et des 21 communautés locales de résidence. Les 21 sites de production retenus, répartis entre campements de culture, villages et petites villes ont fait l'objet d'un choix raisonné pour refléter les différenciations fines des espaces ruraux transfrontaliers selon des critères sociaux (communautés sénoufo, assimilées ou dioula), techniques (bas-fonds aménagés ou non de retenues d'eau) et spatiaux (degré d'accessibilité et de desserte des sites par rapport aux centres urbains locaux et aux grands axes de circulation).

1 Programme dirigé de 1996 à 2000 par M. Philippe CECCHI, écologue et chargé de recherches à l'IRD.

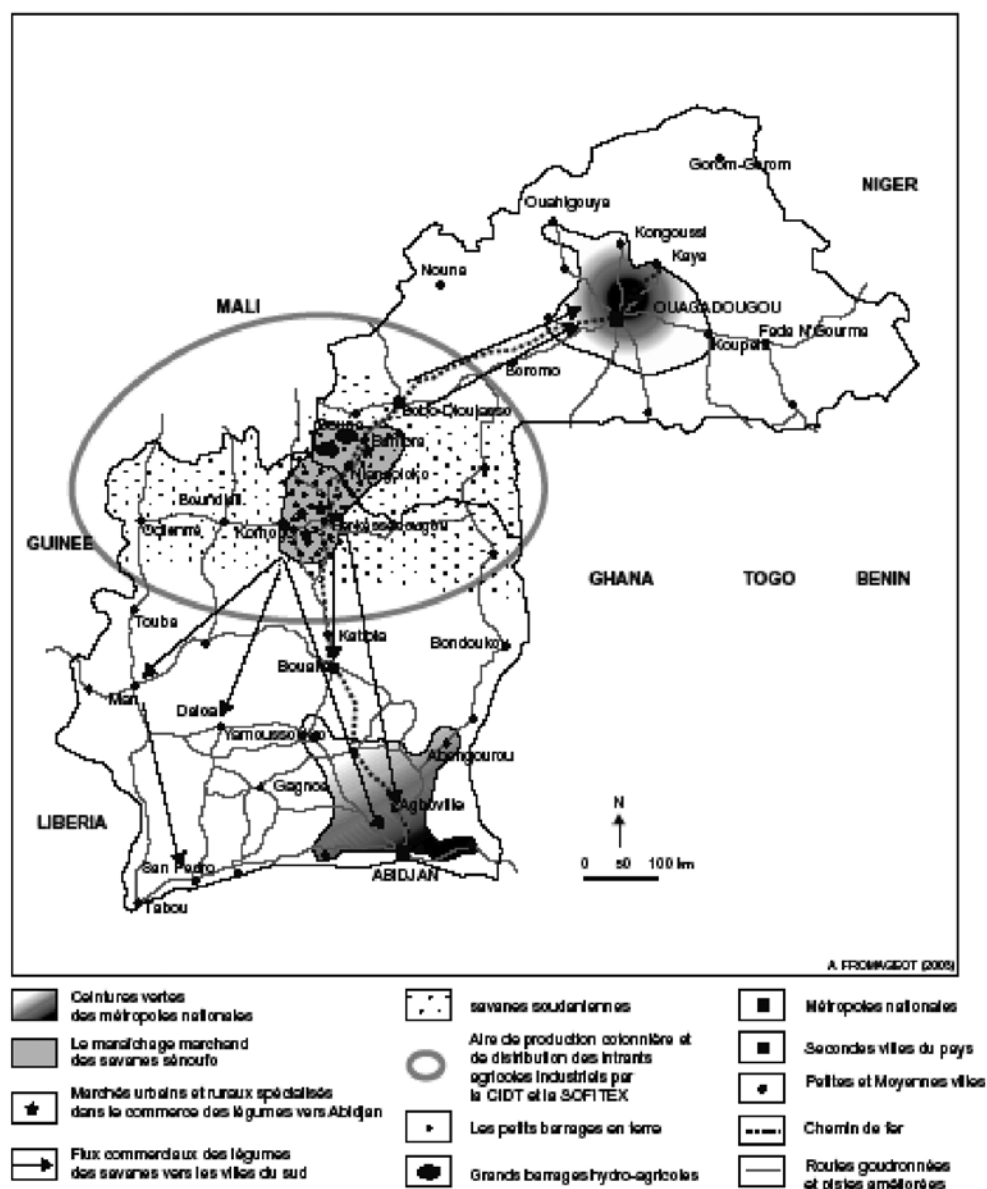
## **Le maraîchage sénoufo, illustration du « vivrier marchand »**

En Afrique de l'ouest, si les dynamiques rurales sont souvent perçues au travers de celles des zones forestières, l'essor du vivrier marchand (CHALLÉARD, 1996) dans les campagnes soudaniennes rappelle que les facteurs de renouvellement rural participent également aux mutations des savanes. Ces dernières, confrontées à des évolutions aussi majeures que la raréfaction des ressources en terre et en eau (RAISON, 1993), le renversement ou l'abandon des pratiques migratoires précédemment dirigées vers les chantiers urbains et forestiers des zones côtières (BEAUCHEMIN, 1999), ou encore la libéralisation des filières cotonnières, vérifient les capacités de résilience des sociétés rurales qui ne se replient pas sur des productions d'autoconsommation mais diversifient leurs systèmes de production en développant des cultures vivrières à des fins commerciales.

### ***Le maraîchage marchand***

Le maraîchage qui s'est généralisé depuis le début des années 1990 dans les campagnes sénoufo à la frontière ivoiro-burkinabée (figure 1) est une illustration de la diversification et de la commercialisation accrue des productions vivrières. La production de légumes en partie destinés aux villes du sud de la Côte d'Ivoire est pratiquée pendant la saison sèche dans les bas-fonds humides. Cette spécialisation régionale est inattendue, compte tenu des distances avec la métropole abidjanaise éloignée de 400 à 600 km des zones de production. Le maraîchage illustre ainsi l'essor du vivrier marchand, c'est-à-dire de productions anciennement autoconsommées et dont la commercialisation accrue pallie les revenus désormais aléatoires des anciennes cultures commerciales, à l'exemple du coton, tout en répondant à la demande croissante des populations urbaines, notamment celle d'Abidjan.

L'apparition d'un maraîchage régional dans les savanes ivoiriennes et burkinabées ne correspond pas à une spécialisation dans une ou quelques productions légumières d'origine étrangère et destinées à des marchés extérieurs plus ou moins lointains et à une clientèle aisée. Les objectifs commerciaux partagés par tous les producteurs s'appuient sur des cultures extrêmement variées qui reflètent la diversité passée et actuelle des légumes en Afrique de l'Ouest. Les définitions des cultures maraîchères reposent le plus souvent sur leurs modes de préparation culinaire en salade et surtout dans les sauces accompagnant les plats de base servis quotidiennement (riz, pâte de maïs ou tô, igname, etc.) tant à la campagne qu'en ville. Ces définitions adoptent le point de vue des consommateurs. Les enquêtes menées en 1999-2000 auprès de 534 maraîchers rendent compte du maraîchage depuis ses producteurs. La diversité de leurs choix cultureux oriente leur activité tout autant vers l'approvisionnement en légumes frais des clientèles variées des métropoles que des marchés ruraux de proximité. En effet, les maraîchers produisent à la fois des légumes couramment et anciennement consommés par les populations locales (rurales et urbaines) et des légumes d'origine étrangère pour une clientèle aisée ou expatriée résidant principalement dans la métropole.



**Figure 1 : Spécialisation régionale dans le maraîchage marchand à la frontière ivoiro-burkinabée**

L'ouverture vers des marchés urbains en extension et comprenant une clientèle fortunée a donc soutenu et diversifié les productions. Comme pour l'ensemble du vivrier marchand, la demande urbaine croissante est bien le moteur de l'engouement maraîcher et de la diversification légumière. Toutefois, elle ne suffit pas à elle seule à expliquer la localisation et la pérennisation de cette spécialisation régionale dans des productions fragiles loin d'Abidjan.

### ***Une spécialisation régionale à la localisation inattendue***

Les savanes sénoufo, aux marges de leur territoire national, sont les campagnes les plus éloignées des métropoles de ces pays : Abidjan et Ouagadougou. Dans un modèle classique de répartition spatiale des productions vivrières par rapport aux pôles urbains qui les rassemblent et les consom-

Fromageot A. : « Le maraîchage marchand dans le nord de la Côte d'Ivoire : une nouvelle forme d'agriculture urbaine loin de la ville ? ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

ment, ces campagnes semblent peu propices au développement et à la généralisation du maraîchage, d'autant que les légumes sont réputés fragiles et dépendants des conditions de stockage, de collecte et de transport. Si les études des ruralistes africanistes rendent compte de la diversité des localisations des productions vivrières destinées aux marchés urbains et de l'existence d'un commerce à longue distance du vivrier marchand en Afrique (CHALÉARD et alii., 1990), il demeure communément une vue limitative de la géographie du maraîchage pour l'approvisionnement des agglomérations. Les questions de distance entre les sites maraîchers et les villes guident généralement les choix de localisation, notamment dans le contexte des pays tropicaux du Tiers-Monde où les transports sont, en quantité et en qualité, limités ou aléatoires.

Le maraîchage marchand en pays sénoufo représente ainsi une rupture vis-à-vis des schémas classiques de sa localisation par rapport aux marchés urbains. En outre, sa mise en œuvre par de petits producteurs indépendants surprend dans la mesure où leurs faibles possibilités d'investissement limitent a priori leurs capacités à surmonter une situation géographique pénalisante. Ces constats invitent à présenter les contextes et les déterminants ayant favorisé l'émergence d'une telle spécialisation a priori périurbaine loin de la métropole abidjanaise.

## **Comprendre l'inattendu : des programmes de désenclavement régional aux pratiques commerciales des acteurs**

Si la spécialisation maraîchère dans la zone de savane ivoirienne peut s'expliquer par des conditions biogéographiques favorables aux productions légumières, en revanche son éloignement de plusieurs centaines de kilomètres de la métropole abidjanaise demeure une exception dans la géographie du maraîchage en Afrique de l'ouest, généralement limité aux espaces périurbains. Comprendre cette localisation suppose de situer tout d'abord l'essor du maraîchage marchand sénoufo dans des évolutions régionales et nationales récentes. En effet, le maraîchage bénéficie de l'héritage d'anciens programmes de développement rural, de l'aménagement passé d'infrastructures, ainsi que de la densification du semis des petites et moyennes villes. Enfin la densification récente du peuplement, des marchés ruraux et des petites villes, associée au renversement des dynamiques migratoires, se marque à la fin du XX<sup>e</sup> siècle par l'émergence de nouveaux acteurs impliqués dans les relations villes-campagnes et le commerce longue distance du vivrier marchand.

### ***Désenclavement régional et maraîchage loin de la ville***

Le maraîchage est loin de correspondre à l'apparition spontanée d'une nouvelle spéculation. S'il ne relève pas de l'application de modèles de développement agricole exogènes (à l'instar des périmètres irrigués et rizicoles des années 1970), il s'appuie en revanche sur un déjà long passé de program-

mes de développement agricole et rural dont les modalités ont puisé dans les perceptions de savanes soudaniennes enclavées du fait de leur éloignement des pôles d'activités métropolitains et de la géographie littorale du « miracle ivoirien » (FROMAGEOT, 2005).

Historiquement, l'enclavement des savanes soudaniennes est relatif tant elles ont pu se situer, aux temps précoloniaux, au cœur d'échanges anciens entre milieux forestiers et sahéliens, animant des carrefours commerciaux majeurs (Kong, Djenné). A partir de la colonisation, la concentration des investissements et des infrastructures pour l'économie de plantation dans le sud ivoirien ne « crée » pas seulement « une région sous-développée » dans les savanes devenues simple réservoir de main-d'œuvre (AUBERTIN, 1983), mais provoque également l'enclavement de cette région, dans les faits (faiblesse et retards des aménagements de desserte depuis les centres urbains et décisionnels littoraux), comme dans les représentations des acteurs locaux et extérieurs.

En Côte-d'Ivoire, c'est en 1974 que se réalise la prise de conscience du clivage croissant entre le nord « enclavé » et le sud du pays. Le Président HOUPHOUET-BOIGNY effectue une « tournée de l'intérieur » à l'issue de laquelle l'Etat s'engage à limiter « les disparités de développement entre régions »<sup>2</sup>. Cet objectif, concrétisé par le Plan Urgence Nord (PUN) passe en priorité par le désenclavement des savanes et par leur aménagement. Le PUN comprend ainsi un volet routier associé à des infrastructures hydrauliques mais aussi scolaires et sanitaires. Pour autant, les équipements routiers tardent à se mettre en place. Jusqu'en 1980 le principal axe méridien reliant les savanes à Abidjan n'est bitumé que jusqu'à Katiola. Entre 1980 et 1987 l'axe est goudronné jusqu'à Ferkéssédougou et Korhogo. Il faut attendre les années 1990 pour le revêtement des routes reliant Ferkéssédougou au poste frontière de la Léraba et l'achèvement d'un nouveau tronçon goudronné entre Korhogo et Niakaramandougou (sur la route Ferkéssédougou-Abidjan). Le programme routier se marque aussi à la fin des années 1970 par la construction de six ponts sur le fleuve Bandama et ses principaux affluents (le Badénou, le Bou et la Bagoué). Ces ouvrages autorisent les liaisons presque en toutes saisons sur les pistes majeures (comme celles reliant Korhogo à Diawala et Tengrela) et limitent l'enclavement des communautés rurales à l'échelle régionale. Enfin, la bonne desserte régionale est également assurée par les choix nationaux de croissance agricole et de développement rural centrés, dans les savanes soudaniennes, sur la diffusion du coton comme culture commerciale et son encadrement par des sociétés nationales : CIDT et SOFITEX<sup>3</sup>. Ces dernières, jusqu'à leur récente privatisation dans les années 1990, assuraient ainsi un entretien assez complet des pistes principales et secondaires.

Le maraîchage marchand bénéficie indéniablement du désenclavement des campagnes sénoufo. Toutefois, s'il s'appuie sur l'existence d'axes goudronnés méridiens relativement récents, il réclame et dynamise l'existence de réseaux commerçants anciens et nouveaux permettant la collecte et la redistribution des productions vers Abidjan.

2 Extrait du discours du Président Félix HOUPHOUET-BOIGNY prononcé à Korhogo le 19 mars 1974 cité par le quotidien *Fraternité Martin*, édition du 19 mars 1974.

3 CIDT : Compagnie Ivoirienne pour le Développement des fibres Textiles

SOFITEX : Société burkinabè pour le développement des Fibres Textiles

## Choix commerciaux des producteurs et pratiques circulatoires

L'évocation de la commercialisation des légumes repose sur un certain flou car les circuits des producteurs aux consommateurs sont divers, ramifiés, combinés, directs ou indirects. Aussi, les difficultés pour analyser le monde marchand en Afrique de l'ouest sont connues (GREGOIRE, LABAZEE, 1993) en particulier lorsqu'il s'agit du commerce du vivrier. «Le » marché lui-même, entendu comme le lieu physique et géographique des transactions, est varié. Le schéma (Figure 2) résume en 5 types la diversité des commerçantes intervenant dans le négoce des légumes : des grossistes situées dans les grandes villes régionales (type 1) aux producteurs-détaillants (type 4) et aux regrattières<sup>4</sup> (type 5), en passant par les semi-grossistes (type 2) et les détaillantes locales (type 3)<sup>5</sup>. C'est donc la diversité des modalités de vente qui permet à une pluralité d'individus relevant de différentes catégories sociales de participer au maraîchage.

4 Regrattier, ière : « celui ou celle qui vend au détail et de seconde main des marchandises de médiocre valeur » (Littré, tome 5)

5 La distinction des catégories adopte le point de vue des producteurs et prend ainsi quelques libertés par rapport aux définitions des types de commerçants. Si les maraîchers parlent de « clientes » pour les commerçantes, beaucoup les différencient selon les adjectifs de « grosses », « moyennes » ou « petites » mais aussi de « citadines » ou de « rurales » selon les quantités qu'elles achètent et leur localité de résidence. Pour la catégorie des semi-grossistes il ne s'agit donc pas, au sens strict, d'intermédiaires entre les grossistes et les détaillants. Cette souplesse dans l'emploi du terme permet de ne pas figer des catégories d'acteurs qui restent hétérogènes en Afrique de l'Ouest et difficiles à définir [voir sur ces questions Chaléard, 1996, pp. 518-528].

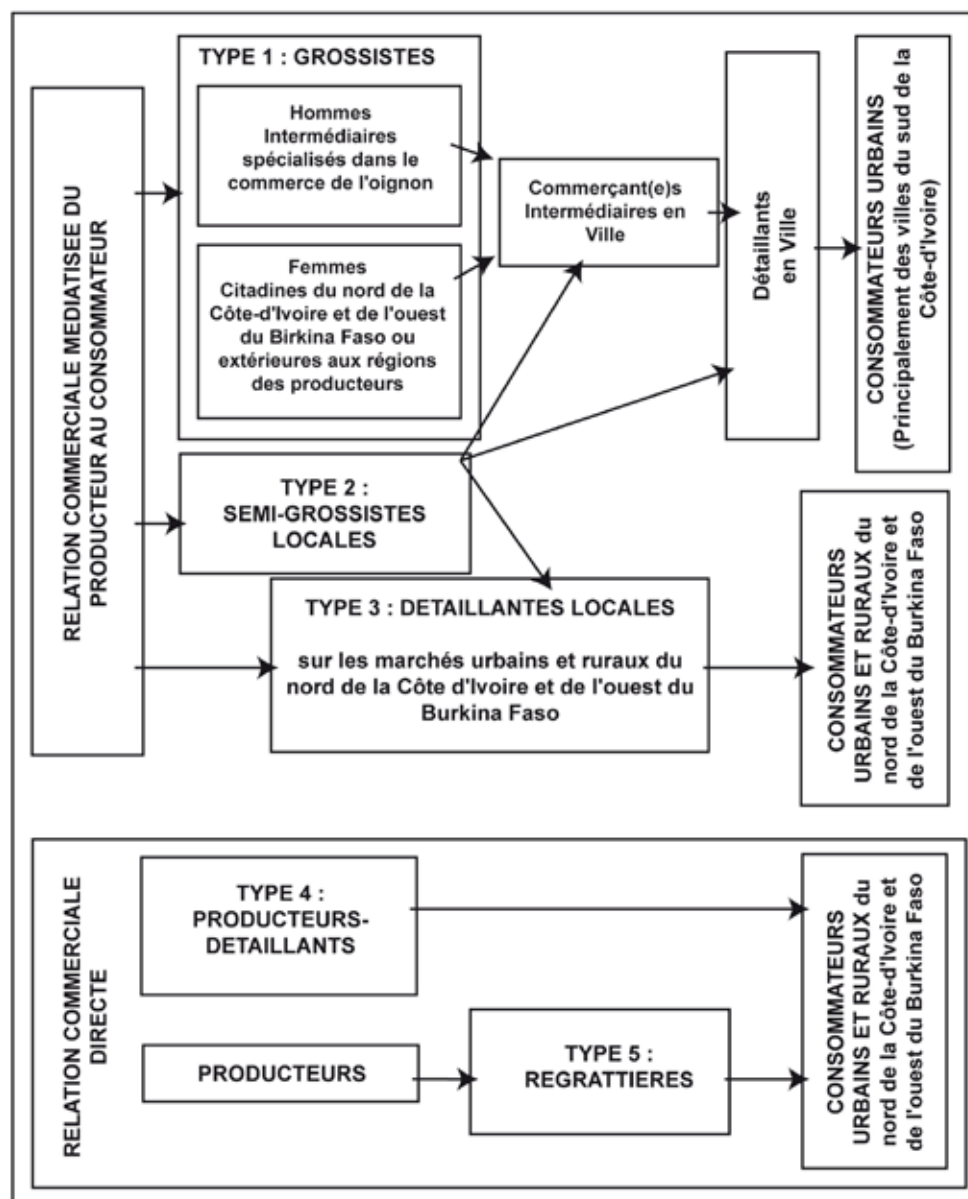


Figure 12 : Circuits commerciaux des légumes des producteurs sénoufo

Cependant, les maraîchers se répartissent inégalement entre deux orientations commerciales principales. Une minorité a les moyens de fournir une production en quantité et en qualité de légumes variés pour les grossistes qui animent les circuits d'approvisionnement de la métropole abidjanaise, forte de 4 millions d'habitants avant les événements du 19 septembre 2002. En revanche, pour la majorité, les objectifs marchands s'organisent à grande échelle dans la mesure où la vente est soit directe et au détail ou réalisée par l'intermédiaire de détaillantes ou de regrattières sur les marchés ruraux régionaux. Les inégalités économiques entre producteurs recouvrent donc des contrastes en termes de vente, de marchés visés et des pratiques circulatoires qui leur sont associées.

Les possibilités d'écoulement direct au détail ou de vente aux détaillantes des marchés locaux rendent le maraîchage attractif pour les cadets de famille et les femmes aux moyens limités (temps personnel, capacités d'investissements, accès à la terre et aux transports). Majoritaires parmi les maraîchers, ces cadets sociaux n'utilisent pas les grands axes de circulation reliant les savanes à Abidjan, mais animent un dense réseau de marchés ruraux. Ce faisant, leur activité maraîchère soutient les filières d'approvisionnement d'Abidjan en légumes frais en retenant dans le maraîchage de petits producteurs qui travaillent partiellement pour les plus gros. Ce sont ces derniers qui produisent pour le commerce lointain.

Ces jeux d'échelles, entre le commerce local à proximité des sites de production et les filières marchandes de longue distance, révèlent une certaine segmentation et inégalité des pratiques circulatoires des producteurs mais également une nouvelle géographie des territoires du vivrier marchand, moins limitée à l'ombre portée des villes. C'est parce que les femmes et les jeunes se limitent à des productions pour les marchés locaux et à des pratiques circulatoires de proximité, que leurs parents aînés peuvent participer aux filières nationales et internationales d'approvisionnement d'Abidjan.

Ces articulations d'échelles et d'acteurs sont essentielles pour comprendre la géographie du maraîchage marchand sénégalais et, avec elle, la diversification et l'intensification des échanges entre les savanes et les régions urbanisées du littoral. Elles rappellent également que, ni la totalité des productions, ni l'ensemble des acteurs du maraîchage, ne participent à ces échanges des savanes vers Abidjan. De ce point de vue le désenclavement apparaît relatif et suppose de s'interroger plus précisément sur les acteurs qui favorisent et pérennisent l'activité maraîchère loin de la métropole.

## **Les acteurs d'une agriculture périurbaine loin de la ville**

L'émergence de nouvelles figures parmi les acteurs locaux du maraîchage explique la localisation de cette activité et son maintien. Le développement du maraîchage s'inscrit en effet dans un contexte de renversement des migrations entre les savanes et les villes de la Côte. Ces évolutions se marquent par l'arrivée, parmi les acteurs des dynamiques agricoles, des « mi-

grants de retour ». Deux figures se détachent : le jeune migrant masculin de retour au village, à la fois producteur et commerçant de ses légumes, et les femmes commerçantes.

#### Le rôle des jeunes maraîchers « migrants de retour »

Le maraîchage est pratiqué par une grande variété d'individus représentant la communauté rurale dans sa dualité homme-femme et la diversité de ses statuts familiaux et sociaux (chefs et cadets de famille, mariés et célibataires). Les parcours individuels menant au maraîchage sont également divers. Ainsi, 35 maraîchers se distinguent parmi les 534 exploitants interrogés lors de la saison 1999-2000. Il s'agit d'anciens migrants revenus s'installer récemment dans leur village d'origine. Ils représentent ce que les récentes études sur les migrations en Afrique sub-saharienne désignent sous le terme de « migrants de retour ». Cette expression qualifie des ruraux qui ont émigré pendant plusieurs années pour travailler en ville avant de revenir s'installer à la campagne dans leur village d'origine. Les émigrants urbains ont été l'objet d'une attention particulière dans les années 1980 et 1990 en Côte-d'Ivoire tant, jusqu'à ces décennies, prévalait le schéma migratoire des campagnes vers les villes littorales, en particulier Abidjan. Pourtant, l'émigration urbaine n'est pas un phénomène nouveau. Dans les années 1960, elle est représentée par la figure de l'ancien salarié de la ville prenant sa retraite au village. Toutefois, la multiplication des flux de migrants des villes vers les campagnes à la fin du XX<sup>e</sup> siècle a révélé un processus d'émigration urbaine plus intense et plus varié dans ses composantes<sup>6</sup>. La réalité ne se limite plus à la figure « traditionnelle » du retraité revenu « s'asseoir au village ».

Ainsi, les maraîchers récemment revenus dans leur village correspondent à de jeunes individus. Sur les 35 migrants de retour 32 sont des hommes avec une moyenne d'âge de 29 ans. Il ne s'agit donc pas de retours tardifs, ce qui montre que le « retour traditionnel » de migrants qui n'ont jamais coupé les liens avec leur village « peut se produire dans d'autres circonstances, à des âges moins avancés » et pas seulement à l'occasion de la retraite (BEAUCHEMIN, 1999a, p. 402). Tous se sont récemment installés dans leur village d'origine (depuis environ 5 ans) après plusieurs années d'émigration à Abidjan (en moyenne 8 ans). Ils sont représentatifs de l'inversion des flux de migration entre les villes et les campagnes en Côte-d'Ivoire. Le retour au village soulève des problèmes d'insertion dans la communauté d'origine. Le maraîchage marchand comme activité et espace d'initiative pratiqué sur des terroirs et pendant une saison distincte de celle des productions agricoles pluviales familiales participe aux processus d'intégration de ces migrants de retour.

Ces jeunes migrants sont, pour certains, revenus à l'occasion du décès d'un aîné (père, oncle) et de l'héritage qui en découle à la fois sur le plan matériel (terre, matériel agricole) et social puisqu'ils peuvent devenir chef d'une maisonnée. D'autres, principalement les plus jeunes, reviennent après avoir achevé une formation, un apprentissage ou une période d'emploi à Abidjan. Le passage par la ville qui, historiquement, servait à rassembler le numéraire nécessaire au paiement de la taxe coloniale (GREGORY, PICHE, 1983), correspond aujourd'hui à un temps assez court d'accumulation relative de re-

6 L'augmentation des migrations des villes vers les campagnes jusqu'à l'inversion des flux de personnes entre villes et campagnes en Côte-d'Ivoire annoncé par les résultats de l'EIMU en 1993 a été confirmée par les récents travaux de Ch. BEAUCHEMIN (1999b).

Fromageot A. : « Le maraîchage marchand dans le nord de la Côte d'Ivoire : une nouvelle forme d'agriculture urbaine loin de la ville ? ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.



venus personnels pour le paiement futur de la dot et l'acquisition de capitaux pour se lancer dans l'activité agricole au sein d'un ménage indépendant. Les revenus de la ville peuvent ainsi être utilisés pour l'acquisition d'une charrue, de bœufs de culture, mais aussi des intrants nécessaires à la conduite d'un maraîchage de qualité et de quantité suffisantes pour assurer des bénéfices non négligeables.

Les objectifs de ces jeunes migrants sont donc comparables à ceux de nombre de maraîchers : obtenir une autonomie financière et sociale. En revanche ils espèrent aussi faire preuve de leur réussite pendant leurs années d'émigration et mettre ainsi à profit leur expérience dans leurs activités agricoles. De ce point de vue le maraîchage marchand est présenté par les migrants de retour comme un moyen privilégié de se réinsérer dans la communauté villageoise et les activités agricoles tout en valorisant leur expérience passée et les revenus qu'ils ont pu accumuler. En effet, le maraîchage cumule plusieurs avantages. Par le travail qu'il nécessite, les jeunes migrants font rapidement preuve de leur ardeur dans les activités agricoles, montrant ainsi qu'ils ne reviennent pas seulement « s'asseoir au village ». Surtout, dans la conduite de leur exploitation, ils se distinguent par leurs investissements. Plusieurs ont utilisé une partie des gains issus de leur émigration pour acheter du matériel spécifique au maraîchage (motopompe, clôture barbelée) ou non spécifique mais utilisée pour la mise en culture rapide d'un grand jardin (train de culture, charrette). Plus nombreux sont ceux dont les investissements, sans concerner la production, permettent de la valoriser en participant à son écoulement et à sa commercialisation. Ainsi 11 migrants ont fait l'acquisition d'un moyen de transport (voiture bâchée ou mini-car type dynan), pour la vente de leurs légumes.

En effet, la commercialisation des légumes permet aux migrants de retour de valoriser leur connaissance du milieu urbain et les relations sociales qu'ils ont nouées avec les citadins et plus particulièrement avec les réseaux marchands qui approvisionnent les villes. Grâce à leur double expérience rurale et urbaine, ils assurent donc mieux que d'autres maraîchers un rôle d'interface entre le village et la ville en ayant « un pied dedans, un pied dehors » (CHALÉARD, DUBRESSON, 1989). Ces stratégies sont payantes puisque ces jeunes producteurs se distinguent par leurs revenus maraîchers nets moyens élevés (56 365 F.CFA<sup>7</sup> en 1999-2000). Ces revenus sont comparables à ceux des maraîchers les plus performants, c'est-à-dire représentés généralement par des individus masculins âgés et mobilisant une main-d'œuvre familiale abondante sur leur exploitation. Ils sont surtout plus de deux fois supérieurs aux revenus maraîchers nets moyens de l'ensemble des 534 exploitants (29 773 F.CFA).

Ainsi, l'expérience de ces migrants et le capital dont ils disposent au démarrage du maraîchage se traduisent par la rapidité de leurs performances économiques. Ces résultats tiennent non seulement à leurs investissements en matériel mais aussi à leurs capacités financières, qui les autorisent à capter une partie de la main-d'œuvre familiale et à la fidéliser pour les travaux de jardinage en la rémunérant. Dans l'accès et le partage d'une main-d'œuvre familiale limitée mais indispensable à la mise en œuvre et à la réussite maraîchère, les migrants de retour contribuent à l'introduction de nouveaux

7 En 2000, 100 F.CFA équivalent à 1 FF soit 0,15 euro.

rapports monétarisés des échanges de travail entre parents, qui ne vont pas sans concurrencer les chefs de famille dans leur accès traditionnellement prioritaire à la force de travail familiale. Si ces rapports de travail monétarisés introduisent au sein des communautés rurales et surtout des cellules familiales des relations salariales plus fréquentes en ville, les migrants diffusent également les productions agricoles de type périurbain loin de la ville. En effet, leur connaissance et leur pratique passées de la ville leur permettent d'être à la fois producteur et partie prenante de la commercialisation longue distance de leurs légumes. Ce faisant ils sont, avec les commerçantes spécialisées dans l'approvisionnement en légumes d'Abidjan, les acteurs de nouvelles relations villes-campagnes contribuant à l'apparition et à la pérennisation loin de la ville d'un modèle d'agriculture périurbaine ou du moins sous forte influence urbaine.

### **Les commerçantes de légumes**

Le maraîchage marchand se développe dans les campagnes du nord de la Côte-d'Ivoire et de l'ouest du Burkina Faso dans la mesure où les producteurs sont assurés de l'écoulement de leurs produits à des prix relativement attractifs. Le maraîchage est ainsi lié aux circuits d'approvisionnement d'Abidjan animés par des commerçants et des transporteurs qui assurent l'achat, la collecte, la vente des légumes des savanes jusqu'à la métropole ivoirienne. Les marchés et les commerçants sont donc déterminants pour comprendre l'existence d'une région spécialisée dans le maraîchage à plusieurs centaines de kilomètres d'Abidjan, qui en garantit pour une grande partie l'écoulement. Le rôle des marchés s'exerce le plus souvent indirectement, car la relation producteurs / consommateurs est médiatisée par des catégories variées de commerçants. Ce « groupe » des intermédiaires dans le commerce des légumes de contre-saison est presque exclusivement féminin et les maraîchers parlent de leurs « clientes ». Si les principaux résultats de cette étude sont issus d'enquêtes menées auprès des maraîchers, nous avons également eu l'occasion de suivre quelques commerçantes spécialisées dans les échanges de légumes à l'échelle nationale<sup>8</sup>.

8 Les entretiens sont restés volontairement ouverts et informels. Les contacts moins réguliers avec les commerçantes ne permettaient pas de réaliser des enquêtes multiples et fermées qui auraient entraîné des refus de réponse. En revanche les informations recueillies ont pu être recoupées avec celles obtenues auprès des maraîchers, donnant une idée assez précise des femmes pratiquant ces commerces et de leurs relations tant aux producteurs qu'aux marchés abidjanais.

Les commerçantes les plus importantes, les grossistes, sont généralement des citadines installées dans les deux principaux centres urbains du nord de la Côte d'Ivoire : Korhogo et Ferkéssédougou. Bien qu'elles soient souvent originaires de villages proches, elles ont fréquemment opté pour une installation en ville non seulement pour y développer leurs activités mais aussi pour échapper à certaines contraintes sociales villageoises. Ce choix semble pour plusieurs s'être réalisé après une période plus ou moins longue d'émigration dans les villes du sud de la Côte d'Ivoire. Par ailleurs, il s'agit dans l'ensemble de femmes d'âge mûr, c'est-à-dire ni trop jeunes, car les charges domestiques qui leur seraient attachées ainsi que l'éducation d'enfants en bas âge ne s'accorderaient pas à l'activité saisonnière de commerce longue distance, ni trop âgées dans la mesure où le suivi des chargements puis la vente des légumes des savanes jusqu'à Abidjan s'avèrent épuisants.

---

Fromageot A. : « Le maraîchage marchand dans le nord de la Côte d'Ivoire : une nouvelle forme d'agriculture urbaine loin de la ville ? ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

Elles ne font le commerce des légumes que quelques mois pendant la saison sèche. Si leur périmètre de collecte est limité à une centaine de kilomètres (à l'intérieur d'un même espace national ou intégrant la frontière entre la Côte-d'Ivoire et le Burkina Faso), elles se distinguent par des capacités financières et matérielles relativement importantes. En effet, à l'exemple des jeunes maraîchers migrants de retour, beaucoup ont investi les revenus de leurs années d'émigration dans un moyen de transport, le plus souvent de type « voiture bâchée » (composée d'une cabine pour le conducteur et d'un plateau arrière pour le transport des marchandises). C'est d'abord cet équipement qui différencie les commerçantes grossistes des semi-grossistes.

Si leur véhicule sert à la collecte en gros des légumes, notamment en se rendant directement sur les sites de production, ces grandes commerçantes l'utilisent rarement pour acheminer leurs légumes sur Abidjan, d'autant que les quantités dépassent alors la contenance d'une simple voiture bâchée. Elles sont donc tributaires des compagnies d'autocar ou des transporteurs privés (camionneurs). Outre le prix de leur place pour suivre leur chargement jusqu'à destination, elles doivent payer les conducteurs, le transport de chaque sac de légumes, et la location totale ou partielle d'un camion et les frais de route imposés par les barrages des « corps habillés » (gendarmes, douaniers, policiers, gardes forestiers, etc.). Les commerçantes peuvent diminuer ces frais en s'organisant collectivement. Ces associations ne concernent que le transport (location en commun d'un camion) mais ni l'achat, ni la vente des légumes. Dans les deux cas, chaque commerçante valorise ses propres expériences passées tant dans les villages qu'à la ville où elle dispose de ses propres réseaux de clients et de connaissances. Ainsi, c'est donc arrivée en ville que chaque commerçante tire parti le plus souvent de quelques années passées à Abidjan en réactivant ses réseaux et sa maîtrise des quartiers et de leurs clientèles. Le plus souvent elle dispose d'un emplacement personnel sur un ou des marchés d'Abidjan tenus en son absence par une parente. Elle vend généralement en gros ou en demi-gros à des intermédiaires relativement fidèles, du moins connues qui, ensuite, redistribuent plus ou moins au détail les légumes sur les marchés de quartiers.

Comme les grandes commerçantes, les semi-grossistes sont fréquemment des femmes revenues s'installer au village après plusieurs années d'émigration à Abidjan. Elles se distinguent des premières par les moindres quantités de légumes commercialisées et par l'absence d'organisation collective pour le transport. Elles descendent donc individuellement par autocar. Identifiées comme commerçantes, elles doivent remettre les sommes nécessaires au passage des barrages policiers. Les frais de route s'élèvent rapidement et sont estimés plus importants, au moins proportionnellement, que ceux versés par les grossistes qui n'en paient qu'une partie en s'associant pour la location d'un camion.

Arrivées à destination, les femmes peuvent séjourner plusieurs jours en ville le temps de vendre leurs légumes. Si, le plus souvent, elles n'ont pas de place attitrée sur un des marchés de quartier, en revanche, elles utilisent la place ou l'étal d'une connaissance et laissent une partie de leur chargement dans le logement d'un parent ou d'une amie à Abidjan. Les modes de redistribution sont variés, des transactions en demi-gros aux détaillantes de la ville jusqu'à des ventes au détail s'appuyant sur une bonne connaissance des quartiers de la métropole et de leurs clientèles. Ces choix, qui peuvent

donc impliquer des ventes différées et détaillées, expliquent l'importance de la question du stockage des légumes de ces commerçantes pendant leur séjour à Abidjan. Plus encore que les grossistes, pour lesquelles l'absence de parent en ville peut être compensée par la location d'un local, ces semi-grossistes sont liées pour leur activité à leurs relations passées et maintenues dans la métropole. L'accès à un logement est en effet indispensable, compte tenu de la durée des ventes, pour y conserver les légumes à l'abri des dégradations et surtout des vols. Ces contraintes sont exposées ainsi par une commerçante de la petite ville de Sinématiali :

« J'ai 34 ans. (...) depuis 3 ans je vends des légumes sur Abidjan pendant la saison sèche.

J'achète les légumes à Sinématiali et sur les marchés ruraux proches. A moins de 7 km il y a plusieurs marchés qui tournent comme celui de Sinématiali tous les six jours. Je peux donc pendant une semaine faire des achats chaque jour et revenir avec mon chargement pour le stocker à la maison. J'achète des tomates, des aubergines et du piment. (...) J'ai choisi Abidjan parce que de 1982 à 1985 j'ai habité là-bas. Depuis j'y ai des connaissances sûres et des parents. Car le problème à Abidjan c'est que les prix des légumes varient beaucoup et parfois dans la journée(...) Comme les prix varient beaucoup et que parfois il faut attendre avant de pouvoir bien vendre sa marchandise, le problème c'est d'avoir un endroit sûr dans Abidjan pour y garder les légumes. Cela veut dire que lorsque tu quittes l'endroit dans la journée pour vendre une partie des légumes, le soir tu rentres et le reste de ta marchandise est toujours là et en bonne forme » (Extrait de l'enquête réalisée auprès de la commerçante Assetou SORO, mariée, 34 ans, Ivoirienne, Musulmane, Mai 1999, Sinématiali, Côte-d'Ivoire).

Ces commerçantes appuient donc leur activité sur leur double expérience à la fois urbaine et rurale. Côté ville, seule une bonne connaissance de la métropole et des liens maintenus avec des parents ou des relations de confiance leur permettent de mettre en œuvre des techniques de vente étalées dans le temps et diffuses dans l'espace assurant la meilleure des rémunérations possibles. Côté campagne, la communauté d'appartenance géographique et sociale entre commerçantes et producteurs, si elle ne se concrétise pas par de grandes marges bénéficiaires ni pour les uns ni pour les autres, se traduit, en revanche, par une assez grande sécurité des relations commerciales. Ainsi, les maraîchers se sentent assurés de leurs revenus car, de retour d'Abidjan, la commerçante ne peut « disparaître » selon eux et se soustraire à ses obligations de paiement.

Les jeunes maraîchers et les commerçantes grossistes et semi-grossistes migrants de retour mettent donc à profit leur connaissance d'Abidjan, leur capital passé et leurs liens maintenus avec la ville, ses acteurs et ses territoires. Ils ne maîtrisent pas seulement les flux et les formes de transports, mais aussi et surtout l'espace urbain en y possédant des lieux de stockage sécurisés pour les légumes, des lieux de résidence leur permettant de prendre le temps de parcourir la ville, ses marchés, ses quartiers aux clientèles variées afin de tirer au mieux profit de productions dont le cours est extrêmement et rapidement variable. Ce faisant, ils sont bien les acteurs moteurs et déterminants de l'existence d'une spécialisation agricole sous forte influence urbaine loin de la ville.

## Conclusion

L'enjeu d'une démarche qui s'appuie sur des enquêtes détaillées de terrain n'est pas seulement de creuser une réalité particulière dans sa complexité. L'intérêt de l'observation minutieuse des acteurs et de leurs rapports à l'espace permet de nuancer le modèle théorique de la localisation des activités maraîchères périurbaines. Ainsi, le désenclavement par des infrastructures routières et l'accès facilité aux pôles urbains régionaux et nationaux ne sont pas suffisants pour comprendre la géographie d'une nouvelle spécialisation maraîchère régionale loin de la métropole nationale. La contribution des enquêtes de terrain est de porter l'attention aussi sur les acteurs dans leur diversité et l'évolution de leurs encadrements géographiques et sociaux.

Ainsi, les transformations des territoires ruraux faisant apparaître une spécialisation agricole de type périurbain loin de la ville s'appuient surtout sur le dynamisme de nouveaux et jeunes acteurs spécialisés, comme certains de leurs aînés, dans les relations villes-campagnes, mais aussi dans les changements d'échelles du local au global. Ces acteurs, par leur connaissance de la ville, diffusent le modèle de l'agriculture périurbaine dans l'espace et, de façon inattendue, jusque dans des régions éloignées de la ville. Les stratégies et les choix des acteurs prouvent que la géographie des productions agricoles sous influence des pôles de consommation urbains ne se limite pas pour autant à une géographie périurbaine car elle s'organise tant en fonction de pratiques endogènes innovantes par transformations internes des sociétés rurales, qu'en réponse à des déterminants extérieurs auxquels ces sociétés participent, comme la marchandisation et l'internationalisation croissante des économies.

## Bibliographie

AUBERTIN C. : « Histoire et Création d'une région "sous-développée". Le Nord ivoirien », *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol XIX, n°1, 1983, pp. 23-57.

BEAUCHEMIN C. : « Emigration urbaine, crise économique et mutations des campagnes en Côte d'Ivoire », *Espace, Populations, Sociétés*, 3, 1999, pp. 399-409.

BEAUCHEMIN Ch. : *Le retour à la campagne en Côte-d'Ivoire : mythe ou réalité ?* Abidjan, Institut National de la Statistique / Champs sur Marne, Laboratoire Théorie des mutations urbaines, 1999, 71 p.

CHALEARD JL. : *Temps des villes, Temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte-d'Ivoire*, coll. Hommes et Sociétés, Ed. KARTHALA, 1996, 661 p.

CHALEARD JL., DUBRESSON A. : « Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en Côte-d'Ivoire », in *Tropiques : lieux et liens*, Paris, ORSTOM, coll. Didactiques, 1989, pp. 277-290.

CHALEARD JL., FECKOUA L., PELISSIER P. : « Réponses paysannes à la croissance urbaine en Côte-d'Ivoire septentrionale », *Cahiers d'Outre-Mer*, 43 (169), janv-mars 1990, pp. 5-24.

FROMAGEOT A. : *Vallées maraîchères, Economies vivrières*, Mémoire de Doctorat de géographie, Université Paris 1, 3 vol. , 2003, 747 p.

FROMAGEOT A. : « Dépasser l'enclavement : le maraîchage des savanes et l'approvisionnement d'Abidjan », *Espace, Population, Sociétés*, 2005, pp. 83-98.

GREGOIRE E., LABAZEE P. : *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala-ORSTOM, 1993, 263 p.

GREGORY J., PICHE V. : *African return migration : past, present, future*, Montréal, Université de Montréal, département de Démographie, Collection de tirés à part, n°166, 1983, 196 p.

RAISON JP. : « Les formes spatiales de l'incertitude en Afrique contemporaine », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n° spécial *Espaces africains en crise : formes d'adaptation et de réorganisation*, n°83-84, 1993, pp. 5-18.